

GROUPE FLO

Société anonyme au capital de 38.257.860 €
Siège social : Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie
349 763 375 RCS Nanterre

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE GROUPE FLO DU 24 JUIN 2021

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de GROUPE FLO (la « **Société** ») s'est réunie le **24 juin 2021** au siège social, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, de leurs mandataires et autres personnes ayant le droit d'y assister, compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées au coronavirus (Covid-19), en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, telle que prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, et de son décret d'application n°2020-418 du 10 avril 2020, tel qu'ultérieurement prorogé et modifié par les décrets n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et n°2021-255 du 9 mars 2021, sous la Présidence de Monsieur Christophe Gaschin, Président du Conseil d'Administration. L'ensemble des **29 résolutions** soumises au vote de l'Assemblée Générale Mixte ont été adoptées.

L'Assemblée Générale en bref

L'Assemblée Générale a notamment approuvé :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020 ainsi que l'affectation de l'intégralité du résultat de l'exercice au compte report à nouveau (impliquant l'absence de paiement d'un dividende) ;
- les conventions réglementées autorisées et conclues au cours de l'exercice 2020 ;
- le renouvellement du mandat d'administrateur(ice) de Mesdames Bénédicte Hautefort, Christine de Gouvion Saint Cyr, Christelle Grisoni, Messieurs Olivier Bertrand, Olivier Grumbach, Christophe Gaschin et Philippe Hery ;
- les éléments de la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux pour l'exercice 2020 ;
- les éléments de rémunération due ou attribuée au cours de l'exercice 2020 à M. Christophe Gaschin en sa qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- les éléments de rémunération due ou attribuée au cours de l'exercice 2020 à Mme Christelle Grisoni en sa qualité de Directrice Générale ;
- la politique de rémunération pour l'exercice 2021 du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et des administrateurs, et la fixation d'un montant plafond de la rémunération annuelle pour ces derniers ;
- les autorisations et délégations à consentir au Conseil d'Administration en matière de rachat d'actions, d'augmentation et de réduction de capital et d'attribution d'actions gratuites ;
- l'augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 4,35 euros par émission de 87 actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription, et le regroupement de la totalité des actions composant le capital social par attribution de 1 action nouvelle de 5,00 euros de valeur nominale pour 100 actions détenues de 0,05 euro de valeur nominale ;
- la modification des statuts afin de prévoir la consultation écrite des administrateurs dans les conditions fixées par la réglementation et à l'effet de mettre ses stipulations en conformité avec les dernières évolutions législatives et réglementaires.

DEROULE DE L'ASSEMBLEE

- **Introduction et ordre du jour**
- **Faits marquants et résultats financiers 2020**
- **Rapports des Commissaires aux Comptes**
- **Présentation Brasseries, Concessions et Hippopotamus**
- **Chiffre d'affaires au 31 mai 2021**
- **Perspectives et conclusion**
- **Questions / Réponses**
- **Vote des résolutions**

INFORMATIONS CLES

- **Audience** : 12 actionnaires ont voté par correspondance, 8 actionnaires ont donné pouvoir au Président
- **Quorum** : 86,301% soit 20 actionnaires représentant 660 335 948 actions et 688 504 980 droits de vote
- **Bureau** : Monsieur Christophe Gaschin (Président du Conseil d'Administration), Madame Christelle Grisoni (représentant la société Bertrand Restauration, scrutateur) et Monsieur Alexandre Basseur (représentant la société Financière Flo, scrutateur)

➤ FAITS MARQUANTS 2020

Monsieur Alexandre Basseur présente :

- Le contexte (date de fermetures et de couvre-feu, fréquentation vs. 2019)
- Les résultats
- La mise en place du Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 35,0m€ le 26 juin 2020
- Le plan de rénovation (10 restaurants Hippopotamus dont 3 franchises et 3 nouveaux restaurants depuis le 01/01/2020, 2 rénovations et 1 nouveau restaurant en cours ; initiation de la rénovation de la Brasserie Bofinger sur le 4^{ème} trimestre 2020)

➤ 2020, RESULTATS FINANCIERS

Monsieur Alexandre Basseur présente :

- Chiffres clés consolidés 2020
- Synthèse du parc de restaurants au 31 décembre 2020 par enseigne
- Chiffre d'affaires consolidé 2020 en baisse de -103,6m€ vs. 2019 principalement lié aux effets de la crise sanitaire
- Compte de résultat 2020 IFRS 16
- Compte de résultat 2020 hors IFRS 16
- Analyse des comptes de résultat semestriels (IFRS 5, non IFRS 16)
- Bilan synthétique au 31 décembre 2020
- Dette nette consolidée au 31 décembre 2020

CHIFFRES CLES 2020 :

- **Chiffre d'affaires : 71,4 M€, en diminution par rapport à l'année 2019**
- **Marge brute : 57,6 M€, en diminution de 81,4 M€ par rapport à l'année 2019**
- **EBITDA : +9,6 M€, en diminution par rapport à l'année 2019**
- **Résultat opérationnel courant : -8,7 M€, en diminution par rapport au résultat opérationnel courant positif de 2,6 M€ en 2019**
- **Résultat opérationnel : -11,6 M€, en diminution de 6,4 M€ par rapport à 2019**
- **Résultat financier : - 3,6 M€, en variation de – 1,2 M€ par rapport au résultat financier négatif de 2,4 M€ en 2019**
- **Résultat net des activités non poursuivies : - 1,8 M€, en augmentation de 1,1 M€ par rapport à 2019**
- **Résultat net part du groupe : - 17,1 M€ au 31 décembre 2020**
- **Investissements : 16,5 M€, par rapport à 19 M€ au titre de l'année 2019**
- **Endettement net : 57,8 M€ par rapport à 40,4 M€ au 31 décembre 2019**

➤ RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Eric Ropert, au nom du collège des Commissaires aux comptes, a fait un résumé des rapports des Commissaires aux comptes suivants :

- le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport sur le Gouvernement d'entreprise
- le rapport spécial sur les conventions et engagements règlementés ;
- le rapport sur l'autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de réduire du capital par annulation d'actions achetées ;
- le rapport sur la délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital à émettre de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 5 000 000 € en nominal ;
- le rapport sur la délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- le rapport sur la délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, à l'effet de rémunérer des apports en nature de titres consentis à la Société ;
- le rapport sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre ;
- le rapport sur la suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société Bertrand Invest à l'augmentation de capital d'un montant de 4,35 € par émission de 87 actions nouvelles.

➤ **PRESENTATIONS BRASSERIES, CONCESSIONS ET HIPPOPOTAMUS**

Madame Christelle Grisoni présente l'actualité 2020 et 2021 des Brasseries, Concessions et Hippopotamus :

- La rénovation intérieure et extérieure de la brasserie Bofinger a été initiée au quatrième trimestre 2020. L'objectif est de remettre les marqueurs de la brasserie alsacienne (savoir-faire, produits) et refaire de cette institution un lieu de destination des parisiens. La réouverture est prévue début septembre ;
- La concession Les Belles Plantes située dans le Jardin des Plantes a fait place au restaurant éphémère Manzili du 1^{er} juin au 3 octobre, en partenariat avec le chef Mohamed Cheikh, gagnant de la saison 12 de Top Chef diffusée en 2021. L'opération est également présente en vente à emporter aux kiosques du Jardin des Plantes ;
- Pour l'enseigne Hippopotamus, les enjeux 2021 concernent la réouverture avec l'adaptation aux nouvelles conditions sanitaires et aux nouvelles attentes des consommateurs, l'accompagnement de la croissance rentable.

Les priorités 2021 restent de continuer à moderniser l'image, renforcer l'expertise viande et l'innovation, accompagner le déploiement du nouveau concept Steak House à la Française, animer le réseau et booster le trafic en restaurant, relancer le nouveau programme de fidélité puis continuer le développement de la vente à emporter dans un objectif de pérennité et de rentabilité.

15 nouveaux restaurants ont été ouverts dont 5 en succursales.

La carte a été retravaillée pour un format RSE avec notamment la mise en avant de produits français, respectant la saisonnalité, le retour du partage et de la gourmandise.

Une forte animation commerciale est programmée pour l'été.

La réouverture a ainsi été réalisée avec une forte dynamique, marquée par la satisfaction clients et des retombées dans la presse.

➤ CHIFFRE D'AFFAIRES AU 31 MAI 2021

Monsieur Alexandre Basseur présente le chiffre d'affaires au 31 mai 2021 qui reflète la fermeture des restaurants jusqu'au 18 mai 2021 inclus dûe à la crise sanitaire :

- le chiffre d'affaires Hippopotamus a diminué de 88,0 % à périmètre comparable à fin mai 2021 par rapport à 2020,
- le chiffre d'affaires global a diminué de 91,5 % à périmètre comparable à fin mai 2021 par rapport à 2020,
- le chiffre d'affaires consolidé de Groupe Flo s'élève à 2,9 M€ à fin mai 2021, après prise en compte des normes IFRS 5 & 15, en recul de 30,9 M€ par rapport à 2020,
- Du 1^{er} janvier au 30 avril 2021, le chiffre d'affaires consolidé a diminué de 33,1 M€, en conséquence de la fermeture des restaurants sur 2021, en comparaison à une période d'activité du 1^{er} janvier au 14 mars 2020,
- Du 1^{er} mai au 31 mai 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2,1 M€ à comparer à une période de fermeture des restaurants en mai 2020
- Depuis le 19 mai 2021 :
 - ✓ Le 19 mai, 37 restaurants en propre accueillent des clients en terrasse (table de 6 personnes maximum) ;
 - ✓ Le 9 juin, 52 restaurants en propre accueillent des clients également à l'intérieur (table de 6 personnes maximum) ;
 - ✓ Le 17 juin, le Rainforest rouvrait ses portes ; début juillet, le King Ludwig devait rouvrir également.

➤ PERSPECTIVES 2021 ET CONCLUSION

Madame Christelle Grisoni présente les perspectives 2021 :

- Compte-tenu des actions menées par le Groupe, des prévisions de trésorerie établies, la Société serait en mesure de faire face à ses engagements financiers sur l'année 2021 ;
- Depuis le 9 juin 2021, tous les restaurants exploités en propre sont ouverts, à l'exception du King Ludwig's Castle dont la réouverture est prévue début juillet et des brasseries Terminus Nord et Bofinger dont la réouverture est prévue début septembre ;
- Le plan de cession initié en 2017 est en cours de finalisation. Le recentrage stratégique opéré depuis cette date devrait être bouclé dès l'exercice prochain ;
- Le plan de rénovation des Hippopotamus, bien que ralenti du fait par la crise sanitaire, se poursuit ainsi que le développement de la franchise Hippopotamus avec des ouvertures.

➤ QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

Monsieur Christophe Gaschin a rappelé qu'aucune question écrite n'avait été adressée à la Société avant l'Assemblée.

➤ **VOTE DES RESOLUTIONS**

Monsieur Christophe Gaschin a rappelé le quorum définitif atteint pour chacune des résolutions soumises au vote de l'Assemblée, indiqué le nombre de votes reçus à distance (procurations et votes par correspondance), puis constaté que l'ensemble des résolutions mises à l'ordre du jour et soumises à l'Assemblée ont été adoptées à la majorité requise.

Quorum et résultat des votes

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 20 actionnaires représentant 660 335 948 actions (soit 688 504 980 voix)

Quorum : 86,301% des actions ayant droit de vote
 Nombre de voix participantes lors du vote des résolutions soumises à l'AGM : 688 504 980

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
1 ^{ère} résolution	<i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020</i>	688 504 978 (100%)	2 (0,00%)	0 (0,00%)
2 ^{ème} résolution	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020</i>	688 504 980 (100%)	0 (0,00%)	0 (0,00%)
3 ^{ème} résolution	<i>Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020</i>	688 504 980 (100%)	0 (0,00%)	0 (0,00%)
4 ^{ème} résolution	<i>Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions</i>	500 397 245 (95,498%)	23 590 634 (4,502%)	22 368 (0,004%)
5 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de Mme Bénédicte HAUTEFORT en qualité d'administratrice de la Société</i>	687 302 291 (99,825%)	1 202 689 (0,175%)	0 (0,00%)
6 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de Mme Christine de Gouvion Saint Cyr en qualité d'administratrice de la Société</i>	687 302 291 (99,825%)	1 202 689 (0,175%)	0 (0,00%)
7 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de Mme Christelle GRISONI en qualité d'administratrice de la Société</i>	688 504 438 (100,00%)	542 (0,00%)	0 (0,00%)
8 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Olivier BERTRAND en qualité d'administrateur de la Société</i>	688 504 438 (100,00%)	542 (0,00%)	0 (0,00%)
9 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Olivier GRUMBACH en qualité d'administrateur de la Société</i>	688 504 438 (100,00%)	542 (0,00%)	0 (0,00%)
10 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Christophe GASCHIN en qualité d'administrateur de la Société</i>	688 504 438 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
11 ^{ème} résolution	<i>Renouvellement du mandat de M. Philippe HERY en qualité d'administrateur de la Société</i>	688 504 438 (100,00%)	542 (0,00%)	0 (0,00%)
12 ^{ème} résolution	<i>Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce en matière de rémunération pour l'exercice 2020, pour l'ensemble des mandataires sociaux</i>	688 504 438 (100,00%)	542 (0,00%)	0 (0,00%)

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
13 ^{ème} résolution	<i>Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Monsieur Christophe Gaschin, Président du Conseil d'Administration</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
14 ^{ème} résolution	<i>Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Madame Christelle Grisoni, Directrice Générale</i>	664 914 348 (96,574%)	23 590 632 (3,426%)	0 (0,00%)
15 ^{ème} résolution	<i>Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
16 ^{ème} résolution	<i>Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2021</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
17 ^{ème} résolution	<i>Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2021 ; fixation du montant plafond de la rémunération annuelle prévue à l'article L. 225-45 du Code de commerce</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	10 000 (0,001%)
18 ^{ème} résolution	<i>Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
19 ^{ème} résolution	<i>Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues pour une durée de 24 mois</i>	687 302 831 (99,825%)	1 202 149 (0,175%)	0 (0,00%)
20 ^{ème} résolution	<i>Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital à émettre de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 5.000.000 € en nominal</i>	664 914 886 (96,574%)	23 590 094 (3,426%)	0 (0,00%)
21 ^{ème} résolution	<i>Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital au profit de salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise</i>	688 504 980 (100,00%)	0 (0,00%)	0 (0,00%)
22 ^{ème} résolution	<i>Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, à l'effet de rémunérer des apports en nature de titres consentis à la Société</i>	664 914 886 (96,574%)	23 590 094 (3,426%)	0 (0,00%)
23 ^{ème} résolution	<i>Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite aux salariés et aux dirigeants mandataires sociaux d'actions existantes et/ou</i>	688 482 070 (99,997%)	22 910 (0,003%)	0 (0,00%)

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
	<i>à émettre de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre au profit des bénéficiaires des attributions d'actions</i>			
24 ^{ème} résolution	<i>Augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 4,35 euros par émission de 87 actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription</i>	664 914 348 (96,574%)	23 590 632 (3,426%)	0 (0,00%)
25 ^{ème} résolution	<i>Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée</i>	593 257 845 (96,176%)	23 590 632 (3,824%)	0 (0,00%)
26 ^{ème} résolution	<i>Regroupement de la totalité des actions composant le capital social par attribution de 1 action nouvelle de 5,00 euros de valeur nominale pour 100 actions détenues de 0,05 euro de valeur nominale – délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
27 ^{ème} résolution	<i>Modification de l'article 15 des statuts afin de prévoir la consultation écrite des administrateurs dans les conditions fixées par la réglementation</i>	688 504 440 (100,00%)	540 (0,00%)	0 (0,00%)
28 ^{ème} résolution	<i>Modification de l'article 18 des statuts de la Société à l'effet de mettre ses stipulations en conformité avec les dernières évolutions législatives et réglementaires</i>	688 504 980 (100,00%)	0 (0,00%)	0 (0,00%)
29 ^{ème} résolution	<i>Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités</i>	688 504 980 (100,00%)	0 (0,00%)	0 (0,00%)